

**MINISTRE DE LA SANTE ET DU
DEVELOPPEMENT SOCIAL**

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

**DISCOURS DU MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL,
CHARGE DE L’ACTION HUMANITAIRE,
DE LA SOLIDARITE, DES REFUGIES ET DES DEPLACES,
A LA 73^{EME} SESSION DU COMITE EXECUTIF DU HAUT-
COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES
POUR LES REFUGIES.**

GENEVE, LE 10 OCTOBRE 2022.

Monsieur le Président du Comité Exécutif ;

Monsieur le Haut-Commissaire ;

Mesdames, Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs,

A l'entame de mon propos, permettez-moi d'adresser mes chaleureuses félicitations au Président de cette 73^{ème} Session du Comité Exécutif du Programme du Haut-Commissaire, Son Excellence Monsieur Salim BADDOURA, et lui assurer du soutien de ma délégation.

Je tiens à exprimer la profonde gratitude des plus hautes autorités et de l'ensemble des populations maliennes à Monsieur le Haut-Commissaire et à toute son équipe pour les efforts inlassables qu'ils ne cessent de déployer depuis de nombreuses années en faveur de mon pays.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le Mali, mon pays, traverse une crise multidimensionnelle profonde depuis 2012, laquelle a entraîné, entre autres conséquences, des déplacements massifs de populations tant à l'intérieur du pays que vers les pays frontaliers, en l'occurrence le Niger, le Burkina Faso et la Mauritanie.

Que tous ces pays amis qui ont accordé à nos frères et sœurs leur hospitalité, trouvent ici, l'expression de notre profonde et sincère reconnaissance.

Monsieur le Président ;

Mesdames et Messieurs,

Nonobstant les efforts entrepris par l'État et ses partenaires, et les progrès réalisés depuis l'éclatement du conflit, mon pays reste confronté à une

crise humanitaire complexe en lien, entre autres, avec les effets néfastes du dérèglement climatique qui provoque des mouvements de population, la persistance de l'insécurité dans certaines parties de son territoire, couplée à une insécurité alimentaire largement répandue, et dont le corolaire, la malnutrition, frappe de manière plus sévère les femmes et les enfants.

S'agissant spécifiquement de la situation sécuritaire, tributaire de celle plus globale du Sahel, elle reste marquée par :

- la présence de divers groupes armés, principalement des groupes terroristes dans une bonne partie de la région du Sahel ;
- la poursuite des menaces et des attaques indiscriminées de ces groupes terroristes avec l'utilisation de mines et autres engins explosifs improvisés ;
- la prolifération et la circulation continues des armes;
- les conflits intercommunautaires;
- les destruction de-villages et l'enlèvement du bétail ;
- le banditisme et la criminalité ambiante.

Monsieur le Président ;

Mesdames et Messieurs,

Telle que décrite ci-haut, la situation sécuritaire impacte inexorablement la situation humanitaire.

C'est ainsi qu'il ressort des statistiques des services compétents, que plus de 422 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays ont été dénombrées au Mali, en août 2022.

Les mêmes sources font état de plus 695 000 personnes déplacées retournées dans leurs lieux de résidence habituels de 2013 à nos jours.

Plus de 260 lieux de déplacement abritant ces personnes déplacées internes ont été enregistrés sur l'ensemble du territoire national par la Commission mouvement de populations. 57% sont constitués de familles et de communautés d'accueil et 43% de sites spontanés. Un accord de partenariat a été signé avec le HCR, en août 2020, pour la mise en œuvre d'un projet en vue d'une meilleure coordination et une gestion efficiente de ces sites de déplacés

C'est le lieu pour moi d'adresser, au nom des plus hautes autorités du Mali, mes sincères remerciements à l'ensemble des partenaires humanitaires pour leurs appuis précieux et multiformes à l'endroit des populations vulnérables et/ou en situation de détresse, à travers la prise en charge de leurs besoins alimentaires, d'abris, de biens non alimentaires, d'eau, d'hygiène/assainissement et de santé.

S'agissant des réfugiés, environ 182 000 Maliens continuent de bénéficier de l'hospitalité des pays voisins dans lesquels ils ont trouvé refuge. Près de 85 000 rapatriés volontaires ont été enregistrés du début de l'année 2014 à nos jours.

Monsieur le Président ;

Mesdames et Messieurs,

En dépit des contraintes induites par la crise sécuritaire qu'il traverse, le Mali continue de s'acquitter de ses obligations vis-à-vis des personnes relevant du mandat du HCR, notamment les réfugiés et les demandeurs d'asile, conformément aux dispositions des instruments juridiques internationaux, régionaux et à la législation nationale en la matière.

Actuellement, près de 51 000 personnes, de différentes nationalités : nigérienne, burkinabé, centrafricaine, syrienne, congolaise (RDC) et camerounaise, sont prises en charge par la Commission nationale chargée

des Réfugiés (CNCR) avec l'aide de ses partenaires, principalement du HCR.

Monsieur le Président ;

Le Mali fait face présentement à un afflux de réfugiés dans les régions de Ménaka et de Mopti, provenant du Burkina Faso et du Niger. Afin d'améliorer leur environnement de protection, le Gouvernement du Mali a consenti à leur accorder le statut *prima facie* et pris des dispositions pour leur enregistrement.

C'est ainsi qu'au cours de cinq (05) opérations d'enregistrement menées conjointement par la CNCR et le HCR, entre décembre 2020 et avril 2022, il a été répertorié plus de 27 000 nouveaux réfugiés, dont 15 000 femmes et de plus de 12 000 hommes. Sur ce nombre, seuls 4 166 ont subi un enregistrement biométrique (BIMS). Il reste entendu que ces opérations n'ont pas permis d'enregistrer toutes les personnes concernées.

Je relève, par ailleurs, que la CNCR n'a pas pu délivrer de cartes aux personnes réfugiées dans le nord et le centre du pays (Burkinabés et Nigériens, en l'occurrence) par manque de ressources financières ; ce qui pourrait, quelque peu, fragiliser leur environnement de protection, surtout par ces temps d'insécurité grandissante qui font craindre des amalgames.

Monsieur le Président ;

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la recherche de solutions durables, la Commission nationale chargée des Réfugiés poursuit ses activités pour la promotion du rapatriement, notamment pour les réfugiés Ivoiriens. Au total, environ 2000 réfugiés Ivoiriens ont été rapatriés ces cinq dernières années, y

compris les 500 qui viennent d'être rapatriés en application de la clause de cessation du statut de réfugié ivoirien, intervenue en juillet de cette année avec l'aide du HCR.

Enfin, dans le souci de remplir pleinement sa mission de protection et d'assistance aux personnes relevant du mandat du HCR, notamment les réfugiés et les demandeurs d'asile, nous sollicitons un appui technique, logistique et financier en faveur de la Commission nationale chargée des Réfugiés.

Monsieur le Président ;

Mesdames et Messieurs

Je voudrais donner, ici, l'assurance que les autorités de la transition malienne continueront de jouer un rôle constructif pour permettre au HCR de remplir pleinement son mandat. Elles ne ménageront aucun effort pour renforcer la sécurité et l'accès aux services sociaux de base.

Aussi, face au défi sécuritaire dans le Sahel, mon pays salue les efforts de la communauté internationale et lui exprime sa profonde gratitude tout en l'encourageant à maintenir et à intensifier son appui dans la phase de reconstruction et de gestion post crise.

Pour terminer, je voudrais réitérer à Monsieur le Haut-Commissaire, nos sincères remerciements pour toutes les actions déjà entreprises et celles à venir en faveur du Mali.

Je vous remercie de votre aimable attention !